

DÉPLACEMENT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES DOUANES SUR ROISSY LE 19 MAI 2017

Compte-rendu des interventions de la délégation CFDT lors de l'audience accordée aux organisations syndicales

Lors de sa visite à Roissy, le Directeur Général a proposé une audience à toutes les organisations syndicales de la plateforme sans ordre du jour établi. Il n'avait qu'une heure à nous accorder.

Les OS présentes étaient la CFDT, la CGT, l'UNSA et l'USD-FO.

Les syndicats sont intervenus en début d'audience en exposant les sujets qu'ils souhaitaient aborder.

A la fin de toutes les interventions, le Directeur Général s'est exprimé ainsi que le Directeur Interrégional.

Le sujet commun appuyé par toutes les Organisations Syndicales présentes a été le manque d'effectifs à Roissy d'OPCO/AG.

EFFECTIFS AG/OPCO : Ce n'est pas notre faute, c'est celle des provinciaux !

Le Directeur Général a insisté sur le fait qu'il était aux côtés du Président Hollande lorsque les recrutements dans le cadre de la lutte anti-terroriste ont été décidés. « *La reconnaissance de la Douane a eu lieu et a été actée. Mais la séquence passée est close. Nous avons maintenant un nouveau président et un nouveau gouvernement.* »

Pour la CFDT Douane, le renforcement des effectifs douaniers dans le cadre de la lutte contre le terrorisme ne devait pas exclure les collègues AG-CO, dont certaines missions sont en lien direct avec cette lutte.

Quelques réflexions émanant de notre DG....

"Au niveau global, les effectifs sont croissants en raison des recrutements supplémentaires."

"Les OP/CO ont une situation différente. Les décisions prises sont celles d'une diminution d'effectifs." SIC !

"Les sous-effectifs sont effectivement importants à Roissy. Ce problème a été relayé par le Directeur Interrégional à Roissy."

.... Pour conclure par un constat peu réjouissant :

« La Direction Générale est extrêmement attentive à protéger la direction de Roissy. Mais là où il y a des sous effectifs, il y a autre part des sureffectifs . Il y a des excédents dans certains bureaux de province. » SIC !

Pour la CFDT Douane, si des bureaux de province acceptent des sur-effectifs, c'est avec l'accord et sous contrôle de notre administration centrale et des directeurs interrégionaux concernés, et ceci signifie que les agents en surnombre sont avant tout des agents restructurés, bénéficiant des conditions de l'accord sur l'accompagnement social, et notre organisation s'en félicite, en cette période où les premiers effets du PSD frappent certains services, et que d'autres ne sont plus alimentés par des arrivées. Mais à entendre notre DG, faut-il penser que ces collègues impactés par le PSD auraient fait un "meilleur choix" (pour l'administration surtout..) en venant combler les vacances de postes à Roissy et en Île de France ? Impensable pour la CFDT Douane !

Le constat est clair : pas de recrutements supplémentaires en OPCO/AG, il faudra faire avec les pénuries !

Le Directeur Interrégional a mis l'accent sur le turn over très important à Roissy. (463 mouvements Départs / Arrivées en 2016).

"Ce chiffre a été alimenté par la création du SARC et les recrutements SNDJ"

"La nécessité de Roissy est d'avoir de la ressources pour les unités de Frêt Express et le CDP."

La CFDT Douane émet un constat similaire : En créant de nouveaux services "SARC", "SGC" et surtout "SFACT"..), la DG a cherché à les abonder prioritairement en effectifs, et ces nouveaux postes n'étant pas tous attractifs, ceux-ci n'ont été comblés que partiellement par la voie du tableau de mutation.. Ainsi, les faibles recrutements en OP/CO ont-ils été destinés à les alimenter au détriment des autres services existants... Alors vous comprendrez que pour notre administration centrale, les services AG-CO de Roissy, comme ceux d'Île de France, ne seront pas considérés comme prioritaires... Scandaleux !

Pour les unités de Fret Cargo : « à bon entendeur salut »

FORMATION : Cas des 70 collègues stagiaires ne disposant pas de la moyenne en sortie de stage initial - "Les agents auront droit à une seconde chance"... et l'école alors ?

"La dernière session à la Rochelle a suivi une formation raccourcie." C'est le moins que l'on puisse dire !!

"Le regroupement des 2 écoles a effectivement suscité quelques problèmes." SIC !

"Il a été instauré le droit à une deuxième chance pour les 70 stagiaires en difficulté." SIC !

Pour notre organisation syndicale, ce constat est sévère et injuste. C'est un euphémisme de déclarer que les dernières sessions ont généré "quelques" problèmes au sein de l'ENDLR ! Pourtant, le DG a été avisé de ces dysfonctionnements et plus particulièrement du cas des 70 stagiaires ne disposant pas de la moyenne à leur note de stage, à l'occasion d'une rencontre bilatérale avec une délégation de la CFDT Douane, et ce alors que le tableau qui lui avait été dressé de la formation professionnelle à l'école de La Rochelle était ydillique. A entendre l'administration, tous ces agents ne disposeraient pas du niveau.. Impensable pour la CFDT Douane.

Alors, s'il faut accorder avant tout une seconde chance, c'est à la formation professionnelle au sein de l'ENDLR et aux effectifs et moyens qui y sont consacrés, mais également en repensant l'organisation en phase avec le taux d'occupation de l'établissement et des cours plus tournés vers la réalité de la vie professionnelle et des thématiques plus concentrées dans le temps !

En outre, la CFDT Douane considère que la formation ne se délivre pas uniquement sein des écoles. Elle se fait surtout sur le terrain, par la pratique et par la réalité des situations vécues. Et Roissy, au regard du nombre conséquent de stagiaires qu'elle accueille chaque année et de la diversité de missions qui y sont accomplies, est considérée comme la 3ème école...

SÛRETE – ADP : Pour une vraie sécurisation du site aéroportaire, il faudra encore attendre un peu..

C'est le Directeur Interrégional qui est intervenu.

« La volonté du Préfet consiste à doter les aérogares d'un minimum de points d'accès entre la zone publique et la zone réservée. Le mode d'accès est soit le poste de filtrage, soit les portes dites secondaires répertoriées et limitées à un certain nombre de personnes. »

Le problème évoqué est bien identifié et le sujet avance dans le bon sens. Le reparamétrage des portes est en cours mais tout n'est pas encore finalisé. »

RECETTES INTERREGIONALES : Lorsque incohérence et inéquité se cumulent !

"La Recette de Roissy n'est pas encore reconnue comme Recette Interrégionale, donc comment justifier une prime dans une recette qui n'est pas encore concernée ". Sauf que les collègues de Roissy exercent déjà leurs fonctions au sein d'une structure de R.I., qui en porte même le nom.. **SIC !**

On peut se poser la question de ce qui retarde le passage de Roissy en Recette Interrégionale : Nous étions innovateurs en 2008 ... Seul le terme peut-être peut le laisser croire....

Pour la CFDT Douane, la cohérence doit être de mise. Comment expliquer à des collègues dont les tâches correspondent à celles de leurs homologues au sein d'autres RI, qu'ils doivent connaître un traitement différencié ? Il ne faudrait pas que des éléments internes au fonctionnement de notre administration subordonnent un système inéquitable pour les personnels concernés.

NOTRE RESENTI :

Nous pouvons regretter de ne pas avoir disposé du temps de parole nécessaire pour commenter les réponses du Directeur Général, son emploi du temps étant chargé, toutefois, nous ne nous attendions pas à assister à un forum....

Au delà des questions que nous avons présentées, nous aurions souhaité entamer un débat constructif sur la doctrine d'emploi des services AG – AP/CO et SU sur la plateforme de Roissy, mais également sur la gestion des sous-effectifs. Son discours nous a paru très politisé, loin des réalités de terrain et des contraintes liées à la dégradation des conditions de travail des collègues exerçant des services en sous-effectifs. Nous ne pouvons nous satisfaire d'un affichage de dialogue social symbolisé par la visite de notre Directeur général dès lors que les expressions des représentants syndicaux ne sont pas prises en considération par notre administration centrale. Nos services supports ne peuvent plus se permettre de connaître des baisses d'effectifs, et la charge de travail OP/CO se voit de plus en plus réduite à peau de chagrin.

Il faut surtout que les collègues de Roissy, qui pouvaient se croire peu concernés et peu impactés par le P.S.D, comprennent que les suppressions de structures en province et la baisse drastique des effectifs en AG-CO produisent déjà leurs effets au sein de certains services de notre interrégion,, et bloqueront à long terme leurs désirs de mutation.

Parallèlement, la CFDT Douane, qui a été la seule organisation syndicale à avoir exprimé son rejet du nouveau règlement particulier Mutation en votant CONTRE lors du Comité Technique de Réseau (*national*) qui l'abordait à son ordre du jour, alerte les collègues AG-CO sur le fait que les prochaines années, au regard des nouvelles règles qui régissent les mouvements, seront très difficiles ([cliquer sur le lien suivant : " Mutations : Les douaniers condamnés à 7 ans ! "](#)), au sein de la région Île de France – Roissy laquelle connaît un fort turn-over depuis plusieurs années.